



AVIS D'ÉLECTION EXÉCUTIF APTS BAS SAINT-LAURENT

AVIS D'ÉLECTION

L'APTS - Bas-Saint-Laurent vous avise qu'elle est en période électorale afin d'élire les personnes (3) qui siégeront à l'exécutif APTS du CISSS-BSL, tel que présenté à l'annexe 1.

Des postes de personne déléguée (11) aux relations de travail secteur ouest, de personne délégué-e en relations de travail transversal (Surcroît), de délégué-e de MRC et de délégué-e de missions sont également en élection, tel que présenté à l'annexe 3.

Des postes pour constituer un comité local d'action sociopolitique (4), sont aussi en élection, tel que présenté à l'annexe 3.

Finalement, deux (2) postes de personne vérificatrice interne et un (1) poste de personne vérificatrice interne substitut sont aussi en élection, tel que présentés à l'annexe 5.

- Les élections auront lieu le **4 et 9 juin 2026** prochain lors de l'assemblée générale annuelle.

Mise en candidature

- La période de mise en candidature débute le **8 mai 2026** et se termine le **22 mai 2026 à 11h59**.
- La période électorale aura lieu du **23 mai au 3 juin 2026 à 23h59**.
 - L'affichage et la sollicitation seront permis uniquement durant cette période.

Toute personne salariée de l'unité d'accréditation, membre de l'APTS et ayant signé son formulaire d'adhésion APTS, peut déposer sa candidature à un poste de l'exécutif local APTS – BSL, aux postes de personne délégué-e locale en SST ou de personne délégué-e locale en surcroît en relations de travail, aux postes visant à constituer le comité enjeux sociaux et aux postes de personnes vérificatrices internes ou de personnes vérificatrices internes substitut.

TOUS les postes de personne déléguée font l'objet d'une élection par secteur. Dans certains cas, le secteur est établi sur une base géographique (représentation par MRC ou par secteur Est ou Ouest). Dans d'autres cas, le secteur est établi selon l'appartenance à une direction ou une mission. La personne candidate à un poste de personne déléguée locale doit provenir du secteur visé. Vous trouverez le détail pour chacun des postes en élection en annexe. Pour toute question concernant les secteurs, vous pouvez contacter le président d'élection à l'adresse courriel suivante : glegault@aptsq.com

ATTENTION

- ❖ Considérant l'ampleur de l'élection, les personnes candidates ne peuvent soumettre leur candidature qu'à un seul poste.

Pour se porter candidate, la personne salariée doit remplir le formulaire de mise en candidature prévu à cet effet, joint au courriel d'invitation, et le faire parvenir au président d'élection, M. Guillaume Legault, représentant national, au courriel suivant : glegault@aptsq.com La personne candidate peut, si elle le désire, soumettre par courriel une lettre de présentation d'une page au format 8½ x 11.

Le formulaire de mise en candidature ainsi que la lettre de présentation doivent être acheminés au président d'élection, par courriel, **avant la fin de la période de mise en candidature le 22 mai 2026 à 11h59**.



AVIS D'ÉLECTION

EXÉCUTIF APTS BAS SAINT-LAURENT

Période de vote et mode de scrutin

Une période de vote au scrutin secret est prévue à l'assemblée générale seulement. Le vote par procuration ou anticipation ne sera pas possible. Le vote s'effectuera via la plateforme apts.scrutin.ca. Les membres inscrits à l'assemblée générale recevront par courriel l'ensemble des informations nécessaires lors de leur inscription à l'assemblée générale annuelle.

- Les trois (3) postes de l'exécutif local, le (1) poste de délégué-e en santé et sécurité du travail (SST), le (1) poste de personne déléguée en relations de travail en surcroît transversal, les quatre (4) postes visant à constituer le comité local d'action sociopolitique, les deux (2) postes de vérificateurs internes ainsi qu'un (1) poste de substitut feront l'objet d'une élection au scrutin universel **lors de l'assemblée générale annuelle**, en séances successives, débutant le 4 juin 2026.
- Le (1) poste de personne délégué-e en relations de travail Ouest, les cinq (5) postes de personne déléguée aux MRC et les trois (3) postes de personne déléguée aux missions seront élus **lors de l'assemblée de secteur**. Le secteur d'appartenance de la personne candidate et de la personne votante est déterminé par son port d'attache ou le poste qu'elle détient dans une mission donnée. **Veillez-vous référer à l'annexe 2 pour les détails concernant les secteurs visés.**

Le calendrier d'élections pour l'ensemble des postes établi par secteur sera produit à la fin de la période de mise en candidature et publié dans la semaine du 25 mai 2026. Les assemblées de secteurs seront convoquées de manière subséquente dans le respect des statuts de l'APTS.

Décompte

Le décompte aura lieu lorsque la période de vote sera terminée. Le président d'élection annoncera le nom de la personne candidate qui aura reçu le plus grand nombre de voix.

Le nombre exact de voix obtenues ne sera dévoilé qu'à la personne candidate qui en fait la demande et seulement pour le vote qui la concerne. Les personnes candidates qui ne seront pas présentes lors de cette annonce devront demander le résultat au président d'élection par courriel au glegault@aptsq.com

Plaintes et litiges

Toute plainte ou litige doit être adressé à la présidence d'élection. Si le motif est retenu, le président d'élection en avisera l'assemblée générale lors du point Élections.

Guillaume Legault
Président d'élection



AVIS D'ÉLECTION EXÉCUTIF APTS BAS SAINT-LAURENT

Annexe 1 : postes exécutif local APTS-BSL

Poste	Durée du mandat	Scrutin
Présidence	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	Universel
Directeur-trice de la mobilisation et à l'action sociopolitique	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	Universel
Secrétaire-trésorière	Élection à l'AGA de 2025 – 3 ans	Universel

Annexe 2 : postes de personne déléguée locale

Poste	Durée du mandat	Scrutin
Délégué-e RT Ouest (Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Les	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata, les Basques
Délégué-e SST	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	Universel
Surcroît de délégué-e RT Transversal (Tout le bas Saint-Laurent)	Élection à l'AGA de 2026 – 1 an	Universel
Délégué-e MRC de la Matapédia	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	MRC de la Matapédia
Délégué-e MRC de La Mitis	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	MRC de la Mitis
Délégué-e MRC de Rimouski 2	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	MRC de Rimouski
Délégué-e MRC de Rivière-du Loup 1	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	MRC de Rivière-du-Loup
Délégué-e MRC du Témiscouata	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	MRC du Témiscouata
Délégué-e Centre jeunesse	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	Centre Jeunesse (CJ)
Délégué.e CRDP	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	Centres de réadaptation en déficience physique (CRDP)
Délégué-e OPTILAB	Élection à l'AGA de 2026 – 3 ans	Laboratoires d'analyse médicale (OPTILAB)

Annexe 3 : postes comité local d'action socio-politique



AVIS D'ÉLECTION EXÉCUTIF APTS BAS SAINT-LAURENT

Poste	Durée du mandat	Scrutin
Délégué-e comité enjeux sociaux 1	Élection à l'AGA de 2026 – 1 an	Universel
Délégué-e comité enjeux sociaux 2	Élection à l'AGA de 2026 – 1 an	Universel
Délégué-e comité enjeux sociaux 3	Élection à l'AGA de 2026 – 1 an	Universel
Délégué-e comité enjeux sociaux 4	Élection à l'AGA de 2026 – 1 an	Universel

Annexe 4 : postes de vérificateurs-trices internes

Poste	Durée du mandat	Scrutin
Vérificateur-trice interne 1	Élection à l'AGA de 2026 – 1 an	Universel
Vérificateur-trice interne 2	Élection à l'AGA de 2026 – 1 an	Universel
Vérificateur-trice interne substitut	Élection à l'AGA de 2026 – 1 an	Universel